

DECISION DU MAIRE

N° 2026 586

DÉCISION PORTANT

ATTRIBUTION
DE LA PRESTATION
D'ANIMATION
D'ATELIERS ZUMBA

CENTRE
DE VIE SOCIALE
LE PATIO

DE SEPTEMBRE
À DÉCEMBRE 2026

Le Maire de la commune de Mantes-la-Ville ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23, L.2131-1, L.2334-40 et suivants ;

Considérant la volonté du Centre de Vie Sociale Le Patio de proposer des activités favorisant le bien-être, la pratique sportive et le lien social entre les habitants ;

Considérant l'intérêt de mettre en place des ateliers réguliers de Zumba et de renforcement musculaire accessibles aux habitants du territoire ;

Considérant le devis transmis par Madame Carole GOTZINGER pour l'animation de ces ateliers, d'un montant de 1 820 € TTC ;

Considérant les crédits inscrits au budget 2026 du Centre de Vie Sociale Le Patio pour la prise en charge de cette prestation ;

DECIDE

Article 1^{er} :

De confier à Madame Carole GOTZINGER l'animation d'ateliers de Zumba au Centre de Vie Sociale Le Patio.

La prestation comprendra treize séances de 120 minutes, organisées entre septembre et décembre 2026.

Article 2 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'État et de sa date de publication et/ou notification, auprès du Tribunal administratif de Versailles.

Article 3 :

La présente décision sera transmise à Monsieur le sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 5:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat et de sa date de publication et/ou notification, auprès du Tribunal administratif de Versailles.

Fait à Mantes-la-Ville, le 24 juin 2026

Le Maire,

Sami DAMERGY

Certifié exécutoire après
affichage et envoi au
contrôle de légalité

Le : 02/07/2026

Le Maire,

Sami DAMERGY

